



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

**FÉVRIER**

### LE 08 FÉVRIER 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du Conseil municipal tenue le 08 février 2017, au 837, 8<sup>e</sup> Rang à Saint-Sylvere, à 20 h 15.

Sont présentes les conseillères suivantes:

Madame Chantale Beaudoin                      Madame Johanne Bergeron  
Madame Johanne Morissette                      Madame Lise Ouellette

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont absents la conseillère et le conseiller suivants:

Madame Caroline Breault                      Monsieur Claude Beaudoin

### SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 FÉVRIER 2017

CONSIDÉRANT la résolution #2017-02-025 ajournant la séance ordinaire du 06 février 2017 à 20 h au 08 février 2017 à 20 h 15;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIF:

1. De poursuivre les sujets non traités de l'ordre du jour du 06 février 2017 avec la possibilité d'ajouter des sujets à l'item "Varia".

ADOPTÉE

### RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, depuis la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie, un rapport annuel doit être complété portant sur les activités municipales;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière a complété le rapport pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT que ledit rapport est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIF:

1. Que le Conseil municipal adopte le rapport annuel d'activité 2016 - Schéma de couverture de risques, tel que soumis.

ADOPTÉE

2017-02-026

2017-02-027



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

2017-02-028

### POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SERÉTAIRE- TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT que Lyne Bertrand directrice générale et secrétaire-trésorière quitte son poste le 03 mars prochain;

CONSIDÉRANT que certains dossiers sont prioritaires;

CONSIDÉRANT l'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier remplaçant;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. D'autoriser Lyne Bertrand directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer du temps supplémentaire (environ 60 heures) pour réaliser certains dossiers, principalement documents pour l'audit 2016, dossier salaire (Relevé 1, sommaire, T4, T4A, déclaration des salaires), taxation annuelle 2017.
2. Que la semaine du 27 février 2017 madame Lyne Bertrand directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à travailler avec le directeur général remplaçant pour un maximum de 5 jours.

ADOPTÉE

2017-02-029

### POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SERÉTAIRE- TRÉSORIER – SERVICE DG REMPLAÇANT FOM

CONSIDÉRANT que la résolution 2017-01-014 nomme un Comité de sélection avec la publication d'une offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que suite au processus de sélection aucun candidat n'a été recommandé par le Comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. Que le Conseil municipal accepte d'engager la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'embauche d'un directeur général remplaçant selon les conditions apparaissant dans le document intitulé « Service - DG remplaçant dans le cadre de la demande de service DG remplaçant » joint à la présente pour en faire partie intégrante.
2. Que le Conseil municipal autorise la conseillère madame Johanne Bergeron à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sylvère, ledit projet d'engagement et tout autre document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvere

2017-02-030

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 285 DE  
CONSOLIDATION DE DÉFICIT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT**

La conseillère, madame Lise Ouellette, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 285 de consolidation de déficit décrétant un emprunt.

2017-02-031

**CENTRE CHRIST-ROI DE NICOLET - RÉTABLISSEMENT  
DES CLINIQUES EXTERNES SPÉCIALISÉES,  
PÉRENNISATION DE L'UROLOGIE, DES DEUX SERVICES  
D'URGENCE MINEURE ET DE LA PHARMACIE**

CONSIDÉRANT que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les services spécialisés d'orthopédie, d'ORL, de plastie, de chirurgie générale et endoscopie ne sont plus offerts au Centre Christ-Roi de Nicolet;

CONSIDÉRANT qu'à compter de juin 2017, il en sera de même pour les services de cardiologie et de gynécologie;

CONSIDÉRANT que cette restructuration des soins de santé a été faite, sans consultation préalable, par le CIUSSS Mauricie/Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT que cette restructuration a pour effet d'éloigner les services d'une population vieillissante et fragilise le tissu social;

CONSIDÉRANT que le gouvernement vient de présenter le projet de loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

CONSIDÉRANT que les municipalités exercent des fonctions essentielles et offrent à leur population des services qui contribuent à maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité aux soins de santé est un enjeu crucial d'occupation et de vitalité du territoire pour nos municipalités et nos régions;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIVIT:

1. Que le Conseil municipal demande au gouvernement du Québec :
  - le rétablissement, au Centre Christ-Roi de Nicolet des cliniques externes d'orthopédie, d'ORL, de plastie, de chirurgie générale et endoscopie, de cardiologie et de gynécologie.
  - de pérenniser la clinique externe d'urologie, la pharmacie ainsi que les deux services d'urgence mineure du Centre Christ-Roi de Nicolet et du Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville.
2. Que la présente résolution soit transmise :
  - à l'honorable Philippe Couillard, Premier ministre;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

- à M. Gaétan Barette, Ministre de la Santé et des Services sociaux;
- à M. Martin Beaumont, président-directeur du CIUSSS Mauricie/Centre-du-Québec;
- à M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour.

ADOPTÉE

2017-02-032

### FORMATION POUR LA SIGNALISATION DES TRAVAUX ROUTIERS

CONSIDÉRANT qu'une formation avec l'APSAM portant sur la signalisation des travaux routiers sera offerte au printemps 2017 à Fortierville;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. D'autoriser une dépense et le paiement au montant maximum de 100,12 \$ pour l'inscription de l'inspecteur municipal, monsieur Roger Faucher à la formation portant sur la signalisation des travaux routiers.
2. D'autoriser les dépenses reliées aux frais de déplacement et de repas.

ADOPTÉE

### PFM (Politique Familiale Municipale)

Sujet reporté à une séance du Conseil municipal ultérieure.

### COURS D'EAU

Le maire, monsieur Adrien Pellerin, avise qu'une rencontre pour les élus sera tenue par la MRC de Bécancour concernant la déverbalisation de certains cours d'eau.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Pendant la période de questions, il y en a eu une de monsieur David Poirier et celui-ci demande qu'elle soit inscrite au procès-verbal. « Bonjour chers membres du Conseil. Après avoir écouté toutes vos reproches que vous vous faites les uns envers les autres, je crois (et probablement la population de Saint-Sylvère) qu'il n'y a pas eu de fautes graves, de fraudes ou quels qu'autres manquements extrêmes. Je crois que la population de Saint-Sylvère n'a pas perdu confiance en le maire ni en madame Bertrand et ni les conseillers. Il est temps de passer l'éponge et de laisser derrière vous toutes ces petites anicroches pour rétablir une certaine harmonie au sein du conseil. Est-ce chaque membre du Conseil peut répondre s'il est prêt à s'engager à tourner la page et à regarder vers l'avenir jusqu'aux prochaines élections? Ainsi peut-être pourrions-nous espérer le retour de madame Bertrand? ».



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

Suite à la demande de monsieur Poirier, les élus présents à tour de rôle ont répondu dans l'affirmative à la question de monsieur Poirier.

2017-02-033

### LEVÉE DE LA SÉANCE

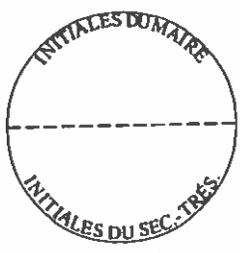
À 21 H 09  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE

ADRIEN PELLERIN  
Maire

LYNE BERTRAND  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère